



RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Circonscription Kourou 1

Kourou, le 12/06/2025

Affaire suivie par :
Patrice ETCHECOPAR
Inspecteur de l'Education Nationale
Tél : 0594 27 19 77 / 0694 261281
Mél : ce.9730459l@ac-guyane.fr

De l'Inspecteur de l'Education Nationale de la
circonscription de Kourou 1

à

22 rue Justin Catayée - 97310 KOUROU

Mesdames et Messieurs les enseignants des
écoles maternelles et élémentaires
Mesdames et Messieurs les membres du pôle
ressource
Mesdames et Messieurs les directrices et
directeurs

Objet : Note de service n°5

Références :

- Bulletin officiel N°41 du 31 octobre 2024 : enseignements primaires et secondaires (programmes d'enseignement)

Cette note de service concerne l'ensemble des personnels de la circonscription.

Dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux programmes 2025 pour les cycles 1 et 2, un dispositif de formation structuré et progressif est mis en place pour permettre à chaque enseignant de s'approprier les évolutions pédagogiques nécessaires.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Appréhender les nouveaux repères annuels et la structuration des apprentissages par niveaux ;
- Mettre en œuvre un enseignement explicite, structuré et équitable, fondé sur les pratiques pédagogiques validées par la recherche ;
- Promouvoir des pratiques inclusives, l'égalité filles-garçons, et le traitement efficace des écarts de performance ;
- S'appuyer sur les ressources nationales et locales, notamment les guides Eduscol, les livrets d'accompagnement et les outils de pilotage pédagogique.

Dans cette perspective, chaque enseignant bénéficie d'un volume de 12 heures de formation, réparties comme suit :

- 6 heures durant l'année scolaire 2024-2025, intégrées au plan de formation de circonscription ;
- 6 heures durant l'année scolaire 2025-2026, en prolongement de l'accompagnement engagé.

Ces temps de formation s'inscrivent dans une dynamique collective, telle que définie dans notre circonscription, qui repose sur des principes partagés de progressivité, de rigueur didactique et de collaboration professionnelle.

Les contenus abordés lors de ces sessions porteront notamment sur :

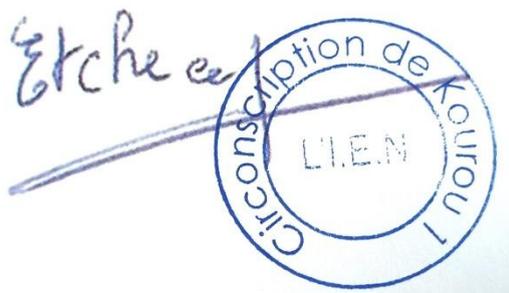
- ✓ La structuration des progressions en mathématiques et en français, incluant la construction de corpus en vocabulaire ;
- ✓ L'intégration des trois étapes pédagogiques fondamentales dans l'appropriation des outils mathématiques : manipulation, verbalisation, abstraction (cycle 1) ;
- ✓ La typologie des problèmes, le calcul mental et les démarches associées à leur enseignement (cycle 2) ;
- ✓ L'appropriation de l'enseignement explicite dans une logique formative.

Je vous invite à mobiliser ces temps de formation avec implication et esprit de collaboration, en lien avec les conseillers pédagogiques et formateurs de la circonscription.

Les directeurs veilleront à organiser, dans chaque école, un temps de retour d'expérience collectif en conseil de cycle, afin de mutualiser les apports, de structurer les outils professionnels communs et de favoriser une appropriation partagée.

Vous remerciant pour votre engagement au service de la réussite de tous les élèves, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

L'Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription de Kourou 1

A handwritten signature in blue ink, 'Etche', is written over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'Circonscription de Kourou 1' around the perimeter and 'LIEN' in the center.

Patrice ETCHECOPAR

Annexe :

- Livret « l'enseignement explicite »

Fonction	Prénom NOM